

**ADDENDUM 1**

**COMMENTAIRES DU CONSEIL SCIENTIFIQUE**  
(résultant de la ScC-SC6)

**PLAN D'ACTION PAR ESPÈCE POUR  
LA TORTUE IMBRIQUÉE (*Eretmochelys imbricata*)  
EN ASIE DU SUD-EST ET DANS LA RÉGION DE L'OCÉAN PACIFIQUE OUEST**

**UNEP/CMS/COP14/Doc.27.6.2**

**RECOMMANDATIONS POUR LA COP14**

Recommandé pour adoption avec la modification indiquée ci-dessous.

**COMMENTAIRES GÉNÉRAUX SUR LE DOCUMENT**

- Le Conseil scientifique a recommandé d'adopter le projet de Résolution, y compris le Plan d'action par espèce pour la tortue imbriquée (*Eretmochelys imbricata*) en Asie du Sud-Est et dans la région de l'océan Pacifique ouest, et le projet de Décisions, avec la modification indiquée ci-dessous.
- Le Conseil scientifique a remercié le WWF pour son travail sur le projet de Plan d'action par espèce.

**COMMENTAIRES SUR DES SECTIONS SPÉCIFIQUES / Y COMPRIS D'ÉVENTUELLES PROPOSITIONS DE RÉVISION DU TEXTE**

**Projet de Résolution**

Paragraphe 1 :

- Ajouter « quatre » avant « États de l'aire de répartition ».